

**RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre LARDON**

**OBJET : Travaux dans les bâtiments scolaires (année 2010)  
Avenants n°1 aux marchés de travaux**

*Mesdames, Messieurs,*

*Par délibération n°25 du conseil municipal du 27 mai 2010, vous avez autorisé Monsieur le maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues à l'issue d'une procédure adaptée pour les travaux dans les diverses écoles de la commune, qui se décomposent en 11 lots.*

*Le montant initial des marchés de travaux s'élève à la somme de 393 846,99 € HT soit 471 041,00 € TTC.*

*Des ajustements importants par rapport aux montants initiaux des lots s'avèrent nécessaires mais ne représentent que 14 285,19 € T.T.C. soit une augmentation de 3,1 % et concernent notamment le lot Electricité puisqu'il faut procéder au remplacement d'un chauffe-eau et des éclairages des locaux techniques, le lot Plomberie pour l'adaptation du réseau d'eau potable aux nouvelles installations sanitaires, le lot Faux-plafonds/Isolation pour la réaliser un faux-plafond supplémentaire et un complément d'aménagement des WC suspendus, le lot ravalement de façade pour la suppression d'une cheminée dangereuse.*

*Les travaux relatifs à la construction du bloc sanitaire de l'école élémentaire Paul Painlevé sont repoussés jusqu'au 15 décembre 2010.*

\* \* \* \* \*

**VU** l'article 28 du code des marchés publics relatif à la procédure adaptée,

**VU** l'article 20 du code des marchés publics, relatif aux avenants,

**CONSIDÉRANT** les propositions des entreprises concernées, entraînant une variation dans le montant de leurs marchés comme indiqué ci-dessous :

Entreprises	Lots	Marchés de base T.T.C. (T.V.A. 19,60 %)	Travaux complémentaires T.T.C.	travaux en moins T.T.C.	Montants avenants T.T.C. (T.V.A. 19,60 %)	Nouveaux montants des marchés T.T.C. ( T.V.A. 19,60%)	% de variation
E.M.E.	5- Electricité	12 538,18 €	1 621,69 €		1 621,69 €	14 159,87 €	13%
Forclum	7- Plomberie	57 332,29 €	8 276,38 €		8 276,38 €	65 608,67 €	14%
Dupuy	8- Faux plafonds	23 402,53 €	3 343,01 €		3 343,01 €	26 745,54 €	14,29%
Dupuy	11- Ravalement de façade	68 494,92 €	1 044,11 €		1 044,11 €	69 539,03 €	1,52%
<b>Total avenants :</b>					<b>14 285,19</b>		
<b>Le pourcentage d'augmentation sur le montant total des marchés est de:</b>							<b>3,10%</b>

Le conseil municipal, ayant délibéré, autorise le Maire, ou son représentant, à signer les avenants n°1 aux marchés correspondants pour les montants indiqués ci-dessus.

Les dépenses seront imputées sur les lignes budgétaires suivantes :

- Lot 7 – Plomberie
  - Ecole élémentaire Jules Ferry  
212.15/2313/P1039/5200 – N 50-17
  - Ecole maternelle de Targé  
213.16/2313/P1039/5200 – N 50-17
  - Ecole maternelle Léo Lagrange  
213.12/2313/P1039/5200 – N 50-17
  
- Lot 8 – faux-plafonds/Isolation
  - Ecole élémentaire Jules Ferry  
212.15/2313/P1039/5200 – N 50-12
  - Ecole maternelle Léo Lagrange  
213.12/2313/P1039/5200 – N 50-12
  - Ecole élémentaire Jean Zay  
212.18/2313/P1039/5200 – N 50-12
  
- Lot 11 – Ravalement de façade
  - Ecole élémentaire Jean Zay  
212.18/2313/P1039/5200 – N 50-03

**UNANIMITE**

Certifiée exécutoire  
Par le maire de la commune de Châtellerault  
Transmis à la sous-préfecture, le 3/12/2010 n°4127  
Publié au siège de la Mairie, le 1/12/2010

Pour ampliation,  
Pour le maire et par délégation,  
La responsable du service juridique  
Emmanuelle ADAM